

OLIVER (C.-B.)—PROJET DE NOUVEL ÉDIFICE  
FÉDÉRAL

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. F. C. Christian (Okanagan-Boundary):** J'ai à poser au ministre des Travaux publics une question dont je lui ai donné avis.

A l'heure actuelle, le bureau de poste d'Oliver, en Colombie-Britannique, n'est pas assez grand pour rendre efficace la manutention du courrier. Comme les bureaux du service d'inspection des fruits et le personnel du service de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants sont logés dans des locaux qui laissent beaucoup à désirer, quels sont les plans du gouvernement pour améliorer la situation actuelle? Songe-t-on à aménager un nouvel édifice fédéral à Oliver et, dans le cas de l'affirmative, quand?

**L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics):** L'honorable député a eu l'amabilité de me donner avis de sa question. Nous songeons à l'aménagement d'un immeuble public à Oliver, mais je ne suis pas en mesure de dire quand ces travaux pourront être exécutés.

#### LA CHAMBRE DES COMMUNES

PROPOSITION TENDANT À FAIRE MODIFIER LE  
RÈGLEMENT CONCERNANT LES PRIÈRES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, sauf tout le respect que j'ai pour les fonctions que vous accomplissez au début de chaque séance, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le gouvernement voudrait-il songer à modifier le Règlement de manière que des ministres des diverses dénominations religieuses récitent les prières à l'ouverture de chaque séance de la Chambre, afin que tous les députés aient l'avantage d'entendre lire les prières, certain jour, par un membre de leur confession religieuse et que chaque dénomination puisse donner sa bénédiction à la Chambre.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, la modification du Règlement de la Chambre relève, bien entendu de celle-ci. Toutefois, il me semble que je parle au nom de tous les députés en disant que, si nous reconnaissons tous la nécessité permanente d'une inspiration spirituelle, le régime en vigueur dans notre pays depuis la Confédération répond aux besoins des honorables représentants sans tenir compte de leur affiliation religieuse. La prière qu'on prononce tous les jours est assez générale, et je crois qu'elle répond, dans l'ensemble, aux sentiments, aux aspirations et aux désirs de tous les membres de notre assemblée.

Même si je sais apprécier la pensée qui a déterminé la question, je ne suis pas d'avis qu'il y aurait lieu de procéder à un changement. Cependant, je suis certain qu'en des temps d'épreuve et d'anxiété internationales, il serait possible d'accéder aux désirs du député, si le Parlement le voulait, en aménageant une pièce analogue à celle qu'a installée il y a quelques années le Congrès des États-Unis, c'est-à-dire une salle de prières attenante au Parlement où les législateurs, abstraction faite de leurs affiliations religieuses, pourraient demander l'orientation si nécessaire aux parlementaires d'aujourd'hui.

**M. Daniel McIvor (Fort-William):** J'aimerais poser une question supplémentaire. J'ai souvent pensé qu'il y a, dans notre prière, un mot susceptible d'amélioration. Dans la prière, nous souhaitons que Sa gracieuse Majesté triomphe de tous ses ennemis. Ne s'agirait-il pas plutôt de prier, conformément aux préceptes du Prince de la Paix, pour qu'elle gagne ses ennemis?

#### LA NAVIGATION

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT—ÉQUIPEMENT  
POUR TENIR LES CHENAUX OUVERTS,  
EN HIVER

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. W. J. Henderson (Kingston):** Monsieur l'Orateur, me sera-t-il permis de poser une question au ministre des Transports? On sait que la société *Atlas Copco*, de Suède, procède actuellement dans ce pays à des expériences qui ont pour but d'empêcher que les eaux navigables gèlent l'hiver. Cela étant, a-t-on installé ou songe-t-on à installer le matériel nécessaire en vue de débarrasser la voie maritime du Saint-Laurent de ses glaces, l'hiver, de façon que les navires puissent y circuler toute l'année?

**L'hon. George H. Hees (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, l'honorable député a eu l'obligeance de me faire tenir cette coupure de journal. Les expériences dont il y est question n'ont pas encore commencé, mais on doit en effet y procéder en Suède l'hiver prochain. Il va de soi que nous en suivrons avec intérêt le déroulement. Tout ce qui pourrait aider à garder ouverte tout l'hiver la voie maritime du Saint-Laurent doit évidemment nous intéresser au plus haut point, à condition toutefois que les frais ne soient pas excessifs.